

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 27 juillet 1955

La séance est ouverte à onze heures.

PLAN DE LA CAPITALE NATIONALE

DÉPÔT D'UN PROJET VISANT LA CIRCULATION ET LE
TRANSPORT DANS LA VILLE D'OTTAWA

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer un document intitulé Plan de circulation et de transport pour Ottawa, Canada, préparé pour la ville d'Ottawa par M. Wilbur Smith et ses adjoints. Ce n'est pas un document de l'État, mais il intéresse la Commission du district fédéral dont nous examinerons aujourd'hui les crédits. J'ai pensé qu'il pourrait intéresser certains membres de la Chambre et qu'il nous serait utile de l'avoir sous la main pour nous y reporter. Pour cette raison, je demande la permission de le déposer en ce moment.

QUESTIONS

LA "R. F. WELCH CONSTRUCTION COMPANY"

M. Hodgson:

1. Combien de contrats la *Welsh Construction Company* détient-elle actuellement avec les chemins de fer Nationaux du Canada?

2. Quel est le nombre de milles de voie ferrée visés par ces contrats?

3. Combien d'hommes la société a-t-elle affectés aux travaux entrepris pour le compte du National-Canadien?

4. Combien de ces hommes sont des citoyens canadiens ou ont obtenu un certificat de citoyenneté?

M. Langlois (Gaspé): Le National-Canadien communique les renseignements suivants:

1. Les contrats qui existaient entre le National-Canadien et la société *R. F. Welch* le 29 mars 1955, alors que le président a fait une déclaration sur ce sujet au comité parlementaire des chemins de fer et de la marine marchande, ont été annulés. A ce moment-là, le président a également dit qu'il y aurait appel de soumissions générales s'il y allait de l'intérêt du chemin de fer. Depuis lors

a) deux contrats de ballastage, de revêtement et de pose de rails ont été accordés après appel de soumissions.

b) trois contrats ont été conclus comportant des travaux spéciaux autres que ceux de la voie, comme du délitage de roc, de l'abatage en carrière, aménagement de tunnels dans le roc, etc. Ces trois contrats sont d'un caractère différent, car ils comportent des

risques exigeant une compétence particulière ou la construction de nouvelles lignes. On n'a pas soutenu que ce travail faisait partie du travail ordinaire de l'entretien de la voie, ni qu'il lui faisait concurrence.

2. 1 a): Ballastage et revêtement, 743 milles; pose de rails, 294 milles.

1 b): Construction de nouvelles lignes, 64 milles.

3 et 4. Ces questions intéressent l'entrepreneur lui-même et les administrateurs n'ont pas de renseignements sur ces points.

ROUTE TRANSCANADIENNE AU CAP-BRETON

M. Buchanan:

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il approuvé la construction de routes faisant partie de la route transcanadienne, dans l'île du Cap-Breton?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est l'emplacement et quel en est le coût?

L'hon. M. Winters:

1. Oui.

2. De Baddeck à l'ouest vers Whycocomagh, 5 milles, \$208,740. Whycocomagh à Inverness, limite du comté Victoria, 7.1 milles, \$318,770.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE
LOGEMENT

M. Gillis:

1. Quelle somme globale la Société centrale d'hypothèques et de logement a-t-elle dépensée pour les 300 maisons du projet 7/48, construites à l'intention d'ex-militaires à Regina en 1948-1949?

2. Quelle somme globale a-t-on dépensée pour la construction de chaque genre de maison de cette entreprise et combien de maisons de chaque genre y a-t-on construites?

3. Quelle somme globale a-t-on versée en remplacement d'impôts à la ville de Regina pour les maisons construites dans cette entreprise?

4. Quelle somme globale a-t-on perçue jusqu'à ce jour en loyers provenant des 300 maisons de cette entreprise?

L'hon. M. Winters:

1. a) Immobilisations: \$2,010,782.21;

b) Frais administratifs jusqu'à ce jour, y compris les versements en remplacement des impôts: \$539,107.55.

2. Somme globale dépensée pour la construction de chaque genre de maison, y compris la participation de la municipalité en ce qui a trait aux terrains et aux services:

90 maisons de quatre pièces, \$6,900.83 chacune; 210 maisons de cinq pièces, \$7,403.37 chacune.